

Rapport d'activité **2025**



SOMMAIRE

Rapport moral de la Présidente	1
Présentation de l'équipe	2
Les chiffres clés	3
Accès aux droits	4
Les permanences juridiques du Doubs	5
Accompagnement renforcé des victimes de violences sexistes et sexuelles	6
Formations et sensibilisations à destination des professionnel·le·s	9
Prévention égalité femmes-hommes	10
Accompagnement des femmes vers l'insertion professionnelle et l'emploi	13
Temps forts	16
Maison des femmes pour l'égalité	18
Perspectives	19
Des partenaires impliqués et précieux	20

Mars 2026

Rédaction

Inès GROS
Coline MAILLARD-SALIN

Mise en page

Maylis CHARNAY
Inès GROS

Impression

L'atelier de l'imprimeur - Offset Minute

Rapport moral de la **Présidente**

Au moment où nous tirons le bilan de l'année 2025 et nous projetons en 2026, nous faisons le constat d'une demande toujours plus importante de nos publics, quel que soit le secteur d'action du CIDFF.

Ainsi, l'information juridique poursuit son maillage territorial avec aujourd'hui 29 lieux de permanence répartis sur tout le département du Doubs. Les 4 juristes reçoivent le public, principalement des femmes (83%), dans le cadre de rendez-vous gratuits et anonymes. Une étude de notre Fédération nationale, portée par l'observatoire Jeanne Chauvin, est venue en 2025 nous confirmer la pertinence de ce service : 96% des femmes interrogées disent avoir eu accès à des informations utiles lors de leur rendez-vous et 89% pensent entamer des démarches pour faire évoluer leur situation.

Autre secteur en développement au sein de l'association depuis sa création fin 2023 : l'accompagnement vers l'emploi et l'insertion professionnelle augmente en 2025 son impact sur le territoire avec 160 femmes accompagnées dans une approche globale de leurs démarches. Ce service montre son intérêt notamment par la détection des violences, frein majeur à l'accès à l'emploi (77% des femmes accompagnées déclarent être ou avoir été victimes de violences).

Autre secteur important du CIDFF : la formation et la sensibilisation à l'égalité des professionnel·les et des jeunes enregistre une forte progression des demandes.

En plus des activités habituelles du CIDFF, 2025 a vu la poursuite du travail pour la création de la Maison des femmes pour l'égalité (MDFE) avec Solidarité femmes Besançon. Nous avons emménagé dans les locaux de la MDFE fin février 2026. Situé au 2A rue Andrey, le bâtiment a bénéficié d'une rénovation de qualité par la municipalité de Besançon. Les conditions d'accueil des femmes y sont chaleureuses et les conditions de travail de l'équipe salariée du CIDFF grandement améliorées.

Nul doute que cette installation de plusieurs associations au sein de la MDFE va amplifier la dynamique collective autour de l'accompagnement pluridisciplinaire des femmes. Notre objectif étant de faciliter au maximum le parcours des femmes et de leurs enfants, en particulier les femmes victimes de violences, sur l'ensemble des problématiques qui les concernent : par la prise en compte directe ou par l'orientation vers les structures compétentes.

Pour terminer ce propos, nous souhaitons mettre en avant la sensibilisation à l'égalité femmes/hommes et la prévention des violences sexistes, enjeu qui nous paraît très important. En effet, le Haut conseil à l'égalité alerte sur la forte polarisation de la société sur les questions d'égalité et de sexisme dans son rapport annuel sur l'état des lieux du sexisme en France, publié fin janvier 2026. L'égalité n'est pas une évidence pour tout le monde et les femmes souffrent du sexisme :

- 84% des femmes ont déjà vécu au moins une situation sexiste ; parmi elles, 62% ont subi du harcèlement dans l'espace public, 21% déclarent avoir été victime d'un viol ;
- Près d'un quart de la population française adhère à un sexisme paternaliste qui, sous couvert de protection, de bienveillance ou de valorisation des rôles traditionnels, participe à la perpétuation des inégalités et des violences, en enfermant les femmes dans des représentations stéréotypées de fragilité ou de dépendance : ainsi, les 3/4 des personnes interrogées considèrent que les femmes doivent être protégées par les hommes ;
- Plus inquiétant encore, 17% des personnes de plus de 15 ans adhèrent au sexisme hostile, un sexisme violent qui se traduit par une hostilité envers les femmes et peut inclure des attitudes agressives ou dévalorisantes.

Dans cette situation, il nous paraît impératif que le CIDFF poursuive et développe ses actions de sensibilisation et de prévention auprès des plus jeunes.

La Présidente,
Anne PEIFFER

La vice-présidente et co-présidente de la Maison des femmes pour l'égalité
Catherine PHILIPPE

Présentation de *l'équipe*



Coline MAILLARD-SALIN
Directrice

- Direction stratégique et opérationnelle de la structure, en lien avec le conseil d'administration
- Responsable administrative et financière
- Représentante de la structure auprès des partenaires institutionnels
- Supervision de l'équipe
- Suivi statistique des activités de l'association



Inès GROS
Chargée de développement

- En charge du secteur de Montbéliard (responsable du partenariat, notamment institutionnel)
- Développement des nouveaux projets et actions
- Membre du directoire de la Maison des femmes pour l'égalité
- Référente communication



Frédérique MIDOUX
Chargée d'accueil – assistante administrative et financière

- Accueil physique et téléphonique
- Suivi comptable et financier
- Soutien administratif
- Référente de la structure pour la certification QUALIOPI



Clémentine BINDIA
Juriste

- Permanences juridiques
- Spécialisée en droit des étrangers
- Référente prévention prostitution des mineures
- Intervenante en milieu scolaire
- Animation de sensibilisations à destination des professionnel·les
- Suivi administratif et statistique des actions



Mélody GOUX
Juriste

- Permanences juridiques
- Référente du dispositif Angela et de l'Escape Game pédagogique « L'héritage de Gisèle Halimi »
- Intervenante en milieu scolaire
- Animation de formations et sensibilisations à destination des professionnel·les
- Suivi administratif et statistique des actions



Delphine MATTIN
Juriste

- Permanences juridiques
- Spécialisée en droit des étrangers
- Intervenante en milieu scolaire
- Animation de sensibilisations à destination des professionnel·les
- Suivi administratif et statistique des actions



Edith PROST
Juriste

- Permanences juridiques
- Référente des classes ambassadrices de l'égalité
- Intervenante en milieu scolaire
- Référente de la formation des professionnel·les
- Animation de formations et sensibilisations à destination des professionnel·les
- Suivi administratif et statistique des actions



Marie BRILHAC
Conseillère en insertion professionnelle (CIP)

- Accompagnement individuel des femmes sur le volet de l'insertion professionnelle et de l'emploi (Besançon et Montbéliard)
- Animation d'ateliers collectifs liés à l'emploi et l'insertion
- Animation de sensibilisations à destination des professionnel·les
- Suivi administratif et statistique des actions

Note : Il s'agit de l'équipe en place en 2026

En 2025 : remplacement de Carole ELY par Coline MAILLARD-SALIN (direction), remplacement d'Emric NSANGOU par Delphine MATTIN (juriste en charge du secteur de PMA), arrivée d'Inès GROS sur le poste de chargée de développement et de Marie BRILHAC (CIP), départ de Lucie DIETLIN (CIP)

Les chiffres **clés**

Accès aux droits

1 636 personnes informées

2 306 entretiens juridiques réalisés

83 % de femmes

Lutte contre les violences

133 personnes accompagnées spécifiquement pour violences sexistes et sexuelles, dont **131** femmes

453 entretiens de suivi violence

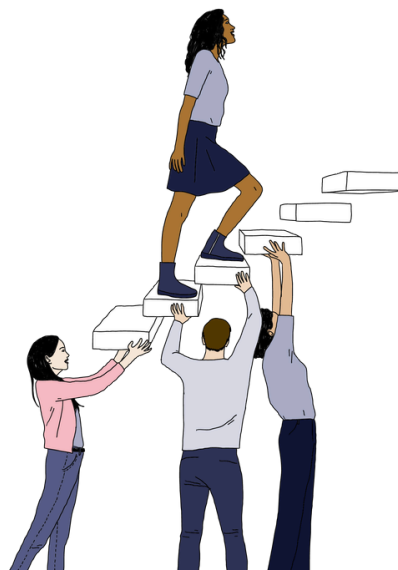
Prévention égalité fille-garçon

3 649 élèves sensibilisé·es dans le cadre de **156** interventions en milieu scolaire (élémentaire et secondaire)

360 étudiant·es de l'université et des établissements d'enseignement supérieur sensibilisé·es au cours de **13** interventions

Formation des professionnel·les

403 professionnel·les formé·es ou sensibilisé·es sur les violences intrafamiliales et/ ou sexistes et sexuelles au cours de **25** sessions (dont 17 sessions de formation certifiées QUALIOPI)



Service emploi

160 femmes accompagnées par le service emploi au cours de **389** entretiens

152 femmes ayant bénéficié d'un accompagnement renforcé dans le cadre de leurs démarches d'insertion professionnelle

Accès aux **droits**

Les CIDFF : des associations expertes dans le domaine du droit

Depuis plus de 50 ans, les Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles informent, orientent et accompagnent toutes les femmes et les familles dans les problématiques juridiques qu'elles rencontrent. Leur expertise reconnue repose sur une approche globale et pluridisciplinaire, alliant accès au droit, accompagnement socio-professionnel et lutte contre les violences intrafamiliales, sexistes et sexuelles. Les CIDFF sont des acteurs majeurs de la politique publique d'information des femmes et exercent une mission d'intérêt général, confiée par l'État, inscrite au Code de l'Action Sociale et des Familles. Les CIDFF disposent ainsi d'un agrément triennal de l'État pour exercer cette mission.

Les CIDFF sont reconnus pour leur compétence en matière de droit des femmes et de la famille, avec une approche qui prend en compte les inégalités de genre et les discriminations systémiques. **C'est le 1er réseau pour l'accès au droit des femmes en France.**

La Fédération nationale des CIDFF compte aujourd'hui 98 associations locales et 13 fédérations régionales. À travers 2 400 permanences animées partout en France, les CIDFF sont présents dans tous les départements et dans certains territoires d'outre-mer.

Les CIDFF interviennent sur plusieurs domaines clés

- **Droit de la famille** : séparation, divorce, autorité parentale, droit de visite et d'hébergement, pension alimentaire, filiation, successions
- **Droit des victimes** : accompagnement juridique des femmes victimes de violences (physiques, sexuelles, administratives, psychologiques, économiques), dépôt de plainte, mesures de protection (ordonnances de protection, mise en sécurité)
- **Droit du travail**
- **Lutte contre les discriminations** professionnelles, harcèlement sexuel et moral, accompagnement des salarié-es en difficulté
- **Droit des étrangers** : notamment accès aux titres de séjour pour les femmes étrangères victimes de violences, droits des conjointes de Français ou en situation de regroupement familial.

Les juristes des CIDFF proposent **des entretiens gratuits, anonymes et confidentiels**, permettant aux femmes et aux familles d'être informées sur leurs droits et les démarches possibles. Ces spécialistes jouent un rôle essentiel de première information et d'orientation, en lien avec les services judiciaires et sociaux.

Toutes les juristes du CIDFF du Doubs disposent d'un Master 2 en droit privé, bénéficient d'une formation continue auprès de la Fédération nationale et d'une veille juridique rigoureuse, leur permettant de délivrer une information toujours actualisée et conforme aux évolutions législatives. Cette formation continue garantit une expertise reconnue par les pouvoirs publics et les partenaires institutionnels.

Observatoire Jeanne Chauvin

En 2025, l'observatoire Jeanne Chauvin de la Fédération nationale des CIDFF* s'est intéressé à l'impact de l'information juridique délivrée par les CIDFF.

Il apparaît que les **femmes accueillies** cumulent une ou plusieurs **vulnérabilités**, avec **un fort isolement**.

70% des victimes de violences ont pris conscience qu'elles étaient victimes grâce à l'entretien.

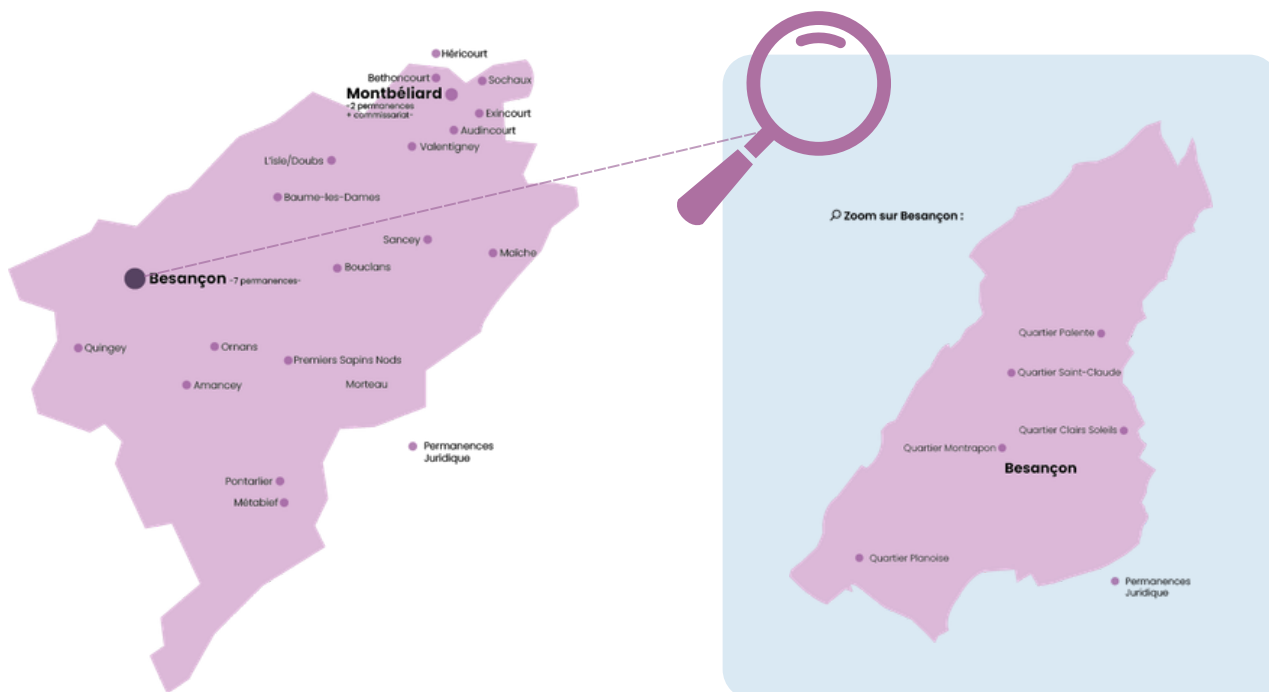
96% disent avoir eu accès à des informations utiles en lien avec leurs demandes et sur d'autres sujets.

89% pensent entamer des démarches pour faire évoluer leur situation.

75% se sentent capables de solliciter les services ou personnes susceptibles de les aider.

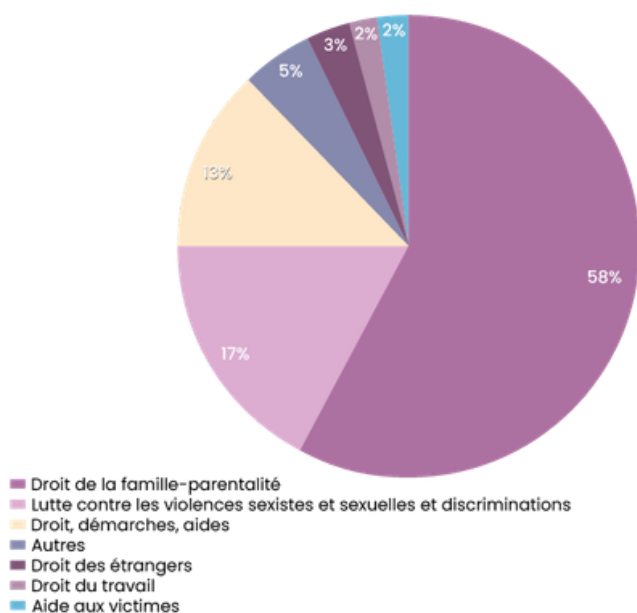
* L'observatoire Jeanne Chauvin produit des études sur les droits des femmes en s'appuyant sur les CIDFF (<https://fncidff.info/observatoire-jeanne-chauvin/>)

Les permanences juridiques du **Doubs**



L'information juridique au CIDFF du Doubs en 2025

Répartition par catégorie des demandes formulées par les femmes :



- **2 306** entretiens juridiques et d'accompagnement violences grâce aux **25** permanences du département et aux **2** permanences dédiées en CHRS.
- Dont **393** entretiens de suivi juridique (dans le cadre d'un suivi réalisé sur plusieurs mois ou années).
- Ainsi, **1 636** personnes ont été informées sur leurs droits, démarches et difficultés, cette année.
- Parmi elles, **760** déclarent être ou avoir été victimes de violences, ce qui représente **50 %** du nombre total des personnes rencontrées par les juristes sur l'ensemble du département (en dehors des professionnel·les).

En 2026 : mise en place de deux nouvelles permanences juridiques : retrouvez-nous à **Valdahon** ainsi qu'à l'**Université Marie et Louis Pasteur** (Maison des étudiants à Besançon).

Accompagnement **renforcé** des victimes de violences sexistes et sexuelles

133 personnes, dont 131 femmes, ont bénéficié d'un accompagnement juridique renforcé, dans la durée (augmentation de **32 %** par rapport à 2024), correspondant à **453** entretiens au total (augmentation de 38 % par rapport à 2024).

Les femmes reçues en entretien subissent des violences multiples (3 types de violence par victime en moyenne). La quasi-totalité des personnes reçues sont victimes de violences psychologiques, caractéristique principale de la stratégie des auteurs qui vise à dénigrer et à rabaisser leurs victimes pour mieux asseoir leur emprise. Les violences physiques et sexuelles sont également très présentes.

La question **des enfants** au cœur des violences intrafamiliales : 426 personnes ont exprimé que leurs enfants étaient exposés aux violences, donc co-victimes, dont 203 déclarent que leurs enfants subissent également des violences directes de la part de l'auteur.

Association
agrée par le



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Soutien psychologique des femmes victimes de violences accompagnées

Renforcement du partenariat avec trois psychologues spécialisées dans le psychotrauma et les violences conjugales avec le financement de trois séances de psychologue pour les femmes victimes de violences (avec possibilité de renouvellement).

Ce dispositif, initié sur les territoires de Besançon et Montbéliard, a été étendu sur le territoire de Pontarlier où la demande est importante.

En 2025, 67 femmes ont été orientées vers ces trois psychologues, soit trois fois plus qu'en 2024.

Partenariat expérimental AXA

Le CIDFF de Doubs a été retenu pour une expérimentation d'une durée de trois mois, portée par le groupe AXA, visant la mise à l'abri de femmes victimes de violence et de leurs enfants à l'hôtel ainsi que la mise à disposition de transport gratuit. Dans ce cadre, 5 personnes ont pu bénéficier de ce dispositif (56 nuitées).

Sensibilisation aux risques prostitutionnels

7 interventions au lycée Condé à Besançon et 2 interventions au Lycée Germaine Tillon à Montbéliard ont permis de rencontrer 143 lycéen·nes et de les sensibiliser au risque prostitutionnel.

Le CIDFF du Doubs est membre de la commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle.

Dans ce cadre, la CIP propose un accompagnement vers l'emploi et l'insertion professionnelle des femmes ayant intégré un parcours de sortie de prostitution, en partenariat avec l'association le Mouvement du Nid.



Focus sur le contrôle coercitif

« Ces actes ne peuvent s'expliquer que comme le résultat d'inconduites individuelles : frustration, colère, alcoolisation, désocialisation, déséquilibre psychologique ou maladie mentale, manque de maîtrise des émotions. **Ils s'inscrivent dans un mécanisme collectif et historique d'inégalités structurelles entre les femmes et les hommes et leurs manifestations dans le couple et la famille. Les violences faites aux femmes s'adossent à un système de pensée, de représentations qui encadrent les conduites humaines, masculines comme féminines.**

La violence intrafamiliale doit être alors analysée comme une forme de violence sociale. Le cadre est l'affirmation du pouvoir sur l'autre. Le principe est la domination. Les moyens sont les tactiques diverses et cumulées. Le tout vise à contrôler, minorer, isoler, dévaloriser, capter, fatiguer, dénigrer, contraindre.

La stratégie de l'auteur est fondée sur la micro-régulation du quotidien de la femme, par une série d'actes repérables dans les procédures judiciaires. La violence physique n'est que la partie la plus visible de cet échafaudage de comportements. Le contrôle coercitif est permanent et cumulatif. Ce schéma de conduite calculé est déployé pour contrôler la vie des femmes. Il fait peser un danger sur la femme et un risque indissociable sur l'intégrité psychologique et physique des enfants.

Les manœuvres délibérées et répétées de déstabilisation psychologique, sociale et physique ont pour effet de diminuer la capacité d'action de la victime et de générer un état de vulnérabilité ou de sujétion. Les conséquences en sont le psycho-traumatisme, le mal-développement ou la carence et donc le dommage moral. Elles aboutissent à une altération de la santé de la femme, notamment en la contraignant à vivre dans un climat de crainte pour sa sécurité et ou celle de ses enfants, auquel elle s'adapte constamment.

Le contrôle coercitif est une atteinte aux droits humains, en ce qu'il empêche la femme de jouir de leurs droits fondamentaux comme la liberté d'aller et venir, de s'exprimer, de penser, d'entretenir des liens familiaux ».

5 arrêts de la Cour d'appel de Poitiers, 31 janvier 2024, ch. corr.

➡ **Les juristes du CIDFF du Doubs** sont toutes **formées** à l'accompagnement spécifique, dans le cadre juridique, des victimes de violences et ainsi au repérage et à la détection des violences (absolument déterminante en matière de contrôle coercitif).

➡ Nous accueillons de nombreuses **femmes victimes de violences qui ne souhaitent pas déposer plainte** (environ ¾ des femmes victimes venant nous rencontrer). Mais elles veulent être protégées, ainsi que leurs enfants, des violences qui ne cessent pas avec la séparation conjugale.

➡ Dans ces conditions, l'accompagnement juridique proposé par les juristes du CIDFF consiste à **évaluer les possibilités de protection offertes par le droit civil** :

- ordonnances de protection pour les situations de danger,
- jugements du juge aux affaires familiales (JAF) adaptés concernant la question des enfants notamment,
- jugements du juge des enfants (JE) adaptés aux situations de violences conjugales post séparation et de contrôle au travers des enfants.

➡ Il s'agit en général d'un accompagnement juridique de **longue durée** où les victimes sont souvent confrontées à une multiplicité de procédures engagées par l'ex-conjoint, perpétuation du contrôle coercitif au travers des institutions judiciaires.

➡ Dans le cadre de cet accompagnement sur le long terme, les juristes rappellent régulièrement **l'intérêt du dépôt de plainte**.

Angela : lutte contre le harcèlement de rue

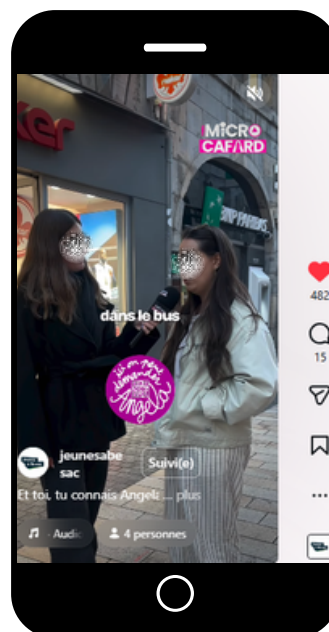
Ce dispositif a vocation à sensibiliser commerçants et agents de structures accueillant du public afin de créer des lieux refuges identifiés par un macaron sur leur vitrine. Ces lieux permettent aux personnes harcelées ou victimes de violences sexistes/sexuelles de trouver de l'aide, d'être mises en sécurité et réorientées vers les associations partenaires ou les forces de l'ordre.

En 2025, de nouvelles structures ont intégré le réseau et certaines ont renouvelé leur participation aux sensibilisations. Ainsi **2** sessions de sensibilisation ont été organisées à destination des commerçants de la ville de Besançon, des professionnel·les de l'école de la 2ème chance, de l'association Miroir du Monde, de l'atelier JUSTE ICI, du théâtre les 2 scènes, du théâtre Ledoux. **23** personnes y ont participé. Au total, **89** structures sont membres du dispositif.

Afin de faire connaître ce dispositif aux jeunes, il est régulièrement présenté lors des interventions en milieu scolaire et des événements étudiants (notamment à la rentrée universitaire).

Un travail complémentaire de communication sur les réseaux sociaux a également été entrepris en 2025, en partenariat avec le CICS, la Ville de Besançon et Microcafard (influenceur). Une vidéo micro-trottoir a été réalisée et publiée sur les réseaux sociaux et compte plus de **23 000** visionnages.

Une meilleure visibilité de ce dispositif permettra de le faire connaître par toutes et tous afin qu'il puisse être pleinement mobilisé.



Le dispositif Angela bénéficie du soutien technique et financier de la Ville de Besançon et de l'appui technique de l'union des commerçants bisontins.

Formations et sensibilisations à destination des ***professionnel·le·s***

Le CIDFF dispose de la **certification QUALIOPI** au titre de ses actions de formation.

403 professionnel·les ont été sensibilisé·es ou formé·es au cours de **25** sessions (dont **17** sessions de formation certifiées QUALIOPI et **8** sessions de sensibilisation) à la détection des violences, à l'accompagnement des femmes victimes de violences, au repérage des violences sexistes et sexuelles. Il s'agit de professionnel·les du CHU, de santé libérale, des collectivités territoriales, d'associations, du milieu de la culture ...

Pour exemple, l'équipe a organisé et co-animé avec Solidarité Femmes, **3** sessions de formation pour **34** professionnel·les du CHU. Le taux de personnes très satisfaites ou satisfaites est de **95 %**.

L'année 2025 marque le début de la collaboration avec la MSA BFC et l'ADDSEA.



Prévention égalité femmes-hommes

Prévention en milieu scolaire et enseignement supérieur

Dans le cadre de son engagement en faveur de l'égalité filles-garçons et de la lutte contre les stéréotypes de genre, le CIDFF du Doubs intervient auprès du jeune public.

Les actions de prévention en milieu scolaire sont animées par des juristes. Cette approche constitue une véritable plus-value pour la définition de notions telles que le sexisme, les stéréotypes de genre, les violences faites aux femmes, plus généralement sur les différentes formes de violences et de discriminations. Cette approche apporte également des repères concrets sur le cadre légal : ce que dit la loi face au sexisme, aux violences et aux discriminations et permet de mieux comprendre ses droits, mais aussi ses responsabilités.

En luttant contre le sexisme, les discriminations et les violences, le CIDFF du Doubs encourage une culture du respect, du vivre ensemble et de l'égalité.

Ecoles primaires

Les classes ambassadrices de l'égalité

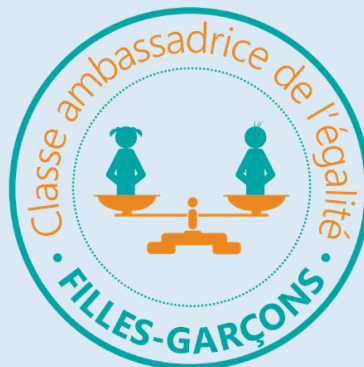
Le projet de Classe ambadrice de l'égalité vise à donner des clés aux élèves pour pouvoir s'affranchir des stéréotypes sexistes et participer à des relations d'égalité et de respect entre filles et garçons en trouvant ensemble des moyens d'actions.

Il se décline sur 3 années scolaires auprès des CE2, CM1 et CM2 et permet aux élèves de faire évoluer leur regard sur ce qui les entoure et leur position.

Au total, en 2025, **1 046 élèves** ont été sensibilisé-es au cours de **48** interventions.

Les objectifs généraux :

- Échanger et débattre des différentes approches des rôles filles-garçons.
- Prendre conscience de la diversité des représentations possibles, des stéréotypes et inégalités liés au genre.
- Savoir regarder autour de soi sous l'angle de l'égalité filles-garçons et se questionner sur les rôles de chacun-e.
- Oser s'affranchir des représentations classiques.



Classe ambadrice de l'égalité en milieu rural – Grands prix de la Fondation des femmes

15 classes de CM1 soit 465 élèves
9 classes de CM2 soit 260 élèves



**FONDATION
DES FEMMES**

Classe ambadrice de l'égalité en milieu rural – Cité éducative de Planoise et école d'Arènes

1 classe de CE2 soit 22 élèves
3 classes de CM1 soit 52 élèves
11 classes de CM2 soit 213 élèves

quartiers2030

Classe ambadrice de l'égalité en milieu rural – Ecole Pergaud de Pontarlier

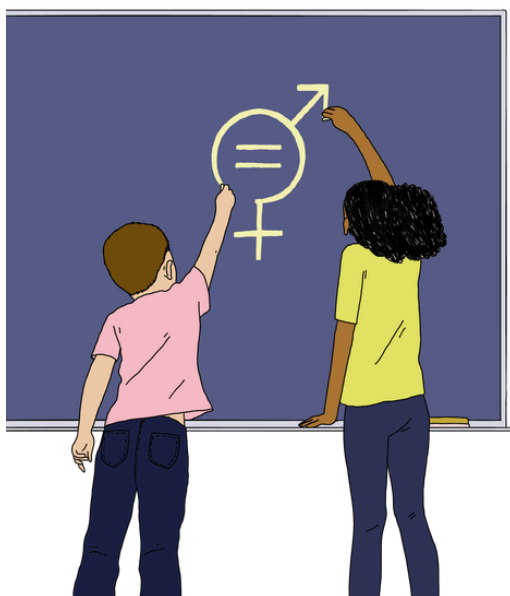
1 classe de CM1 de 28 élèves
1 classe de CM2 de 28 élèves

Collèges et lycées

Les juristes ont rencontré et sensibilisé **2 421** élèves à l'égalité filles-garçon et à la lutte contre les violences dans les jeunes couples, avec les notions de consentement et les diverses catégories d'infractions des agressions sexuelles, viols, harcèlement... Plusieurs outils sont utilisés pour ces interventions en fonction du niveau scolaire et des demandes des établissements.

- **49** interventions ont été menées sur Besançon au profit de **1 052** élèves
- **29** interventions ont été menées à Pontarlier au profit de **657** élèves
- **14** interventions ont été menées sur le territoire de Pays de Montbéliard agglomération au profit de **295** élèves

Des sensibilisations ont aussi eu lieu à la demande d'établissements de Chatillon le Duc, Valdahon et Mouthe (**16** interventions).



Enseignement supérieur

360 étudiant-es ont été sensibilisé-es au cours de **13** sessions. Ces sessions de sensibilisation concernent principalement :

- SUPMICROTECH
- Unité de formation et de recherche (UFR) santé
- Le Bureau de la vie étudiante

Ces interventions peuvent être des sensibilisations sur les violences sexistes et sexuelles ou prendre la forme de cours spécifique sur des outils juridiques tel que l'ordonnances de protection.

PJJ

Des interventions ont également été proposées aux jeunes accompagnés par la protection judiciaire de la jeunesse. **12** jeunes ont ainsi été sensibilisés au cours de **3** sessions en 2025.

SNU (Service National Universel)

À la demande du dispositif SNU, le CIDFF a rencontré **56** étudiant.es au Lycée Jules Haag de **4** classes différentes. La juriste est intervenue sur le sujet de l'égalité femmes hommes et des violences sexistes et sexuelles.

Focus escape game pédagogique "L'héritage de Gisèle Halimi"

Dans le cadre du collectif 25 novembre, le CIDFF du Doubs, en partenariat avec Amnesty International, le CICS, le Mouvement du Nid et Solidarité femmes Besançon ont créé, en 2024, un Escape Game pédagogique sur l'égalité femme/homme, le consentement et les violences afin de sensibiliser les adolescent.es et jeunes adultes entre 16 et 25 ans.



Le but de cet outil innovant est de sensibiliser les jeunes aux différentes notions de l'égalité femme/homme, du consentement, des violences en jouant à résoudre des énigmes pour sortir d'une salle : « Escape game ».

L'Escape Game a ainsi été joué au cours de **34** sessions à destination de **136** personnes en 2025 à Besançon : au lycée Condé, à l'école de la deuxième chance, à la bibliothèque universitaire de l'IUT, à la bibliothèque Nelson Mandela.

L'action a bénéficié du soutien financier de la région Bourgogne Franche-Comté.



Accompagnement des femmes vers l'insertion professionnelle et l'emploi

Pour rappel, le service emploi du CIDFF du Doubs a été créé en octobre 2023, à la demande du Ministère des droits des femmes et à l'égalité.

Une approche globale

Au cœur de la démarche des CIDFF, l'approche globale vise à accompagner les femmes dans tous les axes de leur vie et à travailler le projet professionnel au sein du projet de vie de chacune. Il s'agit, au cours de l'accompagnement de chaque femme, de prendre en compte ses aspirations, sa personnalité et son histoire pour les mettre en relation avec sa situation. L'approche globale pose le principe selon lequel les savoir-faire des personnes s'acquièrent aussi bien dans la sphère professionnelle que personnelle et qu'ils peuvent être valorisés, transférés pour favoriser la reprise d'un emploi ou une évolution professionnelle. Le CIDFF propose à la fois des suivis individuels et des actions collectives.

Des actions collectives

→ **Atelier élargissement des choix professionnels** : temps d'échange et de réflexion autour de l'orientation et de la mixité professionnelle. Il vise à déconstruire les stéréotypes et représentations genrées des professions, à explorer des métiers - notamment ceux en tension - et à s'interroger sur les compétences nécessaires pour y accéder.

→ **Atelier conciliation des temps de vie** : atelier de 3 séances (2 séances de 2h30 et 1 séance bilan de 1h30) qui vise à aider les femmes accompagnées à envisager une reprise d'activité professionnelle en organisant la répartition des différents temps de vie mais il peut également être mobilisé pour des femmes en activité qui rencontrent des difficultés dans la gestion de ces différents temps.

Sont également traitées plus en détail les éventuelles difficultés familiales et leur impact sur la vie professionnelle (violences au sein du couple et de la famille, rapport de domination / emprise, autonomie des femmes...). L'objectif de cet atelier est d'identifier les freins à l'insertion et/ou au maintien dans l'emploi, de réfléchir à un cadre propice à la conciliation des vies professionnelle et familiale.

L'emploi comme porte d'entrée sur la situation de violences

L'existence d'un tel service permet de rencontrer des femmes qui n'auraient pas poussé la porte de notre association pour évoquer la situation de violences dont elles sont victimes. Cela nous permet de les rediriger vers nos juristes, spécialement formées à l'accompagnement juridique des femmes victimes de violences, ou vers d'autres associations comme Solidarité Femmes.

En 2025, parmi les **160** femmes reçues par le service emploi, **123** déclarent être ou avoir été victimes de violences, soit **77 %** du total des femmes reçues.



L'emploi comme outil pour accompagner les femmes victimes de violences



Si le premier enjeu pour une femme victime de violences est de sortir de cette situation de violences, la question de l'autonomisation économique est centrale.

Aujourd'hui, les violences faites aux femmes ne sont pas considérées comme des freins périphériques à l'emploi. Pourtant, il s'agit bien du premier frein à l'emploi de ces femmes, du fait de leurs multiples conséquences sur la vie des victimes : perte d'estime de soi, isolement, épuisement physique et psychologique en sont les plus visibles.

L'instabilité inhérente aux violences génère également des difficultés particulières comme l'incapacité à faire face à la complexité administrative parfois vécue comme violente, des comportements qui peuvent sembler incohérents (le refus de certaines offres d'emploi ou de formation et l'impossibilité de fournir des documents ou de justifier des absences ou retards aux rendez-vous).

D'où l'importance d'identifier cette situation de violence et de proposer un accompagnement spécifique et adapté.

Le monde du travail comme lieu privilégié pour la détection des violences conjugales

Le CIDFF du Doubs déploie notamment une action portée par notre Fédération nationale : sensibilisation intitulée « **Violences conjugales : on en parle au travail ?** ». 3 sessions déployées en 2025 au sein de l'entreprise SIS sur les sites de Valdahon et Avoudrey, à destination de plus de 70 professionnel·les.

Une telle prévention est d'autant plus nécessaire que parmi les femmes en couple exerçant une activité professionnelle, les femmes victimes de violences conjugales sont 2 fois plus exposées aux violences au travail que les autres.

LE SERVICE EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE EN CHIFFRES

- **389** entretiens réalisés (et 115 entretiens engagés mais non honorés) au profit de **160 femmes**.
- 152 femmes ont bénéficié d'un accompagnement renforcé, soit 95 % des femmes reçues, pour un total de 379 entretiens.
- Le taux de sorties positives est de **45 %** : **68** femmes accompagnées ont signé un contrat de travail, sont entrées en formation ou ont créé leur entreprise.
- Concernant les 84 femmes restantes, 94 % sont encore suivies par la CIP.
- **123** femmes reçues par les CIP déclarent être ou avoir été victimes de violences, soit **77 %** du total des femmes reçues.
- **3 lieux de permanences** en 2025 : Besançon siège (Espace associatif Simone De Beauvoir, quartier Saint Claude), Besançon AFPA (quartier Montrapon), Montbéliard (CAF, Petite Hollande).
- **16** actions collectives déployées en 2025, représentant un total de **21** sessions qui ont permis d'informer **206** personnes dont **159** femmes.

Focus O2R

Le CIDFF du Doubs a été lauréat en 2025 de l'AMI O2R (offre de repérage et de remobilisation), financé par la Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et de solidarité de Bourgogne-Franche-Comté, dans le cadre d'une réponse commune avec la FR CIDFF BFC et les CIDFF du Jura et du Territoire de Belfort. Dans ce cadre, des actions de repérage, de remobilisation et d'accompagnement spécifique des femmes dites invisibles ont été mises en œuvre sur l'ensemble du département : **23 femmes** ont ainsi pu intégrer ce dispositif et bénéficier d'un accompagnement de remobilisation vers l'emploi.

→ **Actions de repérage** : présentation du dispositif à de nombreux partenaires afin de permettre une orientation du public qu'ils accueillent (Groupes Solidarité Emploi (GSE), Restos du cœur, Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), association Féminin Plurielle...) et déploiement du van Nina et Simone porté par la FR CIDFF BFC (à Besançon, L'Isle-sur-le-Doubs et Montbéliard).

→ **Actions de remobilisation** : ateliers TRE (techniques de recherche d'emploi), adaptés en FLE (français langue étrangère), ateliers « Elargissement des choix professionnels », sessions de présentation du CIDFF et du dispositif O2R et sensibilisations à la lutte contre les VSS, ateliers conciliation des temps de vie, ateliers mobilité avec la Roue de secours, ateliers Art Thérapie avec une intervenante extérieure.

→ **Accompagnement** : concernant les 23 femmes accompagnées dans le cadre du dispositif O2R, on recense **7 sorties positives** en 2025 (6 femmes sont en emploi et 1 femme a repris une formation qualifiante). Concernant les 16 femmes restantes, **12** sont toujours accompagnées par la CIP au CIDFF en 2026.



Temps *forts*

Levée de fonds par l'entreprise Slectarc au profit du CIDFF du Doubs

Pour nous remercier de nos actions en faveur de l'égalité, l'entreprise SELECTARC nous a fait l'honneur de nous attribuer un don à l'occasion du 8 mars.

Selectarc®



08/03

08/03

18/03

Inauguration des travaux de la Maison des femmes pour l'égalité

En présence de Madame Anne VIGNOT, maire de la Ville de Besançon, des élus et/ou représentants de l'État, la Région, le Département, l'Agence Régionale de Santé, du Centre Hospitalier Universitaire de Besançon, du monde associatif et de la société civile.



23/06

01/07

12/08



Journée internationale des droits des femmes

Première édition du village féministe à Besançon



© JC SEXE, Ville de Besançon

Assemblée Générale Extraordinaire de la Fédération nationale des CIDFF

Adoption du nouveau projet associatif national

Intervention au Conseil départemental de l'inclusion financière et des violences économiques

Participation au festival No Logo

Animation d'un stand de prévention sur les violences sexistes et sexuelles.



Semaine de l'égalité professionnelle et de la mixité dans les métiers

Evènement organisé par la délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité, le CIDFF du Doubs proposait une action collective, le mardi 7 octobre sur l'élargissement des choix professionnels (10 femmes).

Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

Opération préfectorale de distribution de violentomètre imprimé sous la forme de sachet de boulangerie dans tout le département. Le CIDFF était présent à Besançon et Montbéliard.



Signature du troisième plan départemental de lutte contre les violences faites aux femmes 2026-2028

Dans le cadre de ce plan le CIDFF du Doubs propose cinq fiches actions concernant : le réseau départemental de permanences juridiques, le lieu d'accueil d'écoute et d'orientation à Montbéliard, les permanences juridiques en CHRS, le service emploi et les actions de prévention égalité filles-garçons en milieu scolaire.



© Ma commune

16/09

06/10
10/10

25/11

25/11

25/11

03/12

Visite de Madame Jennifer ROUSSELLE, Directrice de cabinet du Préfet du Doubs, accompagnée de Madame Mélanie GEOFFROY, Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité

Dans le cadre des portes ouvertes de l'AFPA, nous avons pu présenter le dispositif régional du van itinérant Nina et Simonne ainsi que le service emploi du CIDFF du Doubs



© Service communication de la préfecture du Doubs

Plusieurs stands de sensibilisation dans le Département

Besançon, dans le cadre de la conférence sur les violences conjugales et intrafamiliales organisée par le Lyons Clubs

Pontarlier, dans le cadre d'un forum de prévention organisé par l'association Travail et vie.



Adoption de la Stratégie intercommunale de sécurité et de prévention de la délinquance pour le Pays de Montbéliard agglomération

Participation aux différents groupes de travail . Le CIDFF valorise notamment les permanences juridiques, les suivis juridiques renforcés des femmes victimes de violence ainsi que les actions de prévention égalité filles-garçons en milieu scolaire.

Maison des femmes pour l'égalité

C'est quoi la Maison des femmes pour l'égalité (MDFE) ?

La Maison des femmes pour l'égalité, implantée à Besançon, est un projet départemental cofondé et coadministré par **le CIDFF du Doubs et Solidarité Femmes Besançon**. Initié en 2019, il répond à un constat préoccupant : les femmes orientées vers différents dispositifs n'y ont pas toujours recours, ce qui freine la résolution de leurs difficultés et favorise le renoncement à leurs droits.

Le projet vise ainsi à regrouper, en un lieu unique, plusieurs acteurs afin de **simplifier les parcours d'accompagnement des femmes et de leurs enfants**. Cette organisation favorise une prise en compte coordonnée, tout en respectant l'autonomie et les missions propres de chaque structure : il ne s'agit pas d'une fusion, mais d'une coopération renforcée.

Bien que la majorité du public concerné soit constituée de femmes victimes de violences, la structure a vocation à accueillir toutes les femmes, dans une **démarche globale de promotion de l'égalité et de lutte contre les violences systémiques**. Elle propose des actions



complémentaires à celles déjà existantes, notamment en matière de **santé**, grâce à des partenariats avec le CHU, la Maison des femmes Santé et le CICS (qui assurera des permanences médicales régulières). D'autres associations, comme FETE et le Mouvement du Nid, interviendront également dans les locaux de la MDFE.

Le développement d'un **réseau partenarial** solide constitue un enjeu majeur du projet. À terme, la Maison des femmes ambitionne d'intégrer sur site des services essentiels, tels que le dépôt de plainte, l'accès à la médecine légale, ou encore des permanences de la CAF, de la CPAM...

L'objectif est de créer un **lieu unique, pluridisciplinaire, inclusif et accessible, dédié à l'accueil, à l'information, à la prévention et à l'accompagnement de toutes les femmes**. Un espace vivant et participatif, au service de l'égalité et de la lutte contre les violences faites aux femmes et aux minorités de genre.

L'année 2025 a permis :

- La formalisation des partenariats santé : avec le CICS, la Maison des femmes santé portée par le CHU et soutenue par l'ARS de Franche-Comté, la fiche action dans le cadre du renouvellement du Contrat local de santé de Grand Besançon Métropole
- La structuration du modèle économique et recherche active de financements
- Des rencontres institutionnelles (financeurs et partenaires) La participation active au réseau
- des Lieux Audacieux de la Fondation des Femmes
- La préparation de l'entrée dans les lieux en mars 2026 : inauguration des travaux du bâtiment situé 2A rue Andrey le 23 juin 2025 en présence de Madame Anne VIGNOT, maire de la Ville de Besançon, des élus et/ou représentants de l'État, la Région, le Département, l'Agence Régionale de Santé, du Centre Hospitalier Universitaire de Besançon, du monde associatif et de la société civile.

La Maison des femmes pour l'égalité a ouvert ses portes le 2 mars 2026. L'inauguration aura lieu au cours de l'année 2026.

Perspectives

Déménagement dans la Maison des femmes pour l'égalité – 2A rue Andrey

Cofondateur et coadministrateur de la Maison des femmes pour l'égalité aux côtés de Solidarité femmes Besançon, le CIDFF du Doubs déménage son siège et rejoint cette nouvelle structure départementale d'accompagnement des femmes et de leurs enfants. À partir du 2 mars 2026, retrouvez-nous au sein de la MDFE et dans nos permanences décentralisées.

Déploiement des permanences juridiques

En 2026, deux nouvelles permanences sont mises en place : l'une à l'Université Marie et Louis Pasteur (Maison des étudiants à Besançon), dans le cadre d'un partenariat plus large avec l'Université ; l'autre à Valdahon, grâce au soutien de la communauté de communes des Portes de Haut Doubs.

Déploiement des permanences emploi / insertion professionnelle

À partir du 1er février 2026, la CIP sera présente tous les lundis à Montbéliard, alternativement dans les locaux de la CAF (Petite Hollande, 3 avenue Léon Blum) et dans les locaux d'IDEIS Mission locale (Centre des alliés, 2 avenue des alliés).

Participation à l'expérimentation Pack Nouveau Départ

Ce dispositif est piloté par l'Etat, la CAF, le Conseil Départemental du Doubs et la MSA dont la coordination des parcours sera assurée par la CAF 25. Le CIDFF du Doubs participe en tant que tiers détecteur mais également en tant que référent notamment sur le volet juridique et sur l'accompagnement à l'insertion professionnelle des femmes.



Des partenaires *impliqués* et *précieux*

Nous adressons nos remerciements à tous nos financeurs et partenaires.

Le CIDFF du Doubs dispose de trois agréments :

- **Agrément accès aux droits** : délivré par le Ministère en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances
- **Agrément d'aide aux victimes** : délivré par le Ministère de la justice
- **Agrément des associations proposant des activités éducatives complémentaires aux enseignements** : délivré par l'éducation nationale.



Le CIDFF du Doubs adhère à un réseau régional et national :

La Fédération nationale des CIDFF ainsi que la Fédération régionale des CIDFF de Bourgogne-Franche-Comté apporte un soutien technique et logistique au CIDFF du Doubs.



Le CIDFF du Doubs peut compter sur un réseau de partenaires privilégiés :



Le CIDFF du Doubs bénéficie du soutien financier et technique des institutions publiques :



Le CIDFF du Doubs bénéficie également du soutien financier d'organismes privés



Votre contribution est essentielle pour nous permettre de poursuivre nos actions.

Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles du Doubs

Maison des femmes pour l'égalité
2A rue Andrey 2500 BESANCON
03 81 25 66 69 - accueil@cidff25.fr

Site internet : <https://doubs.cidff.info/>

